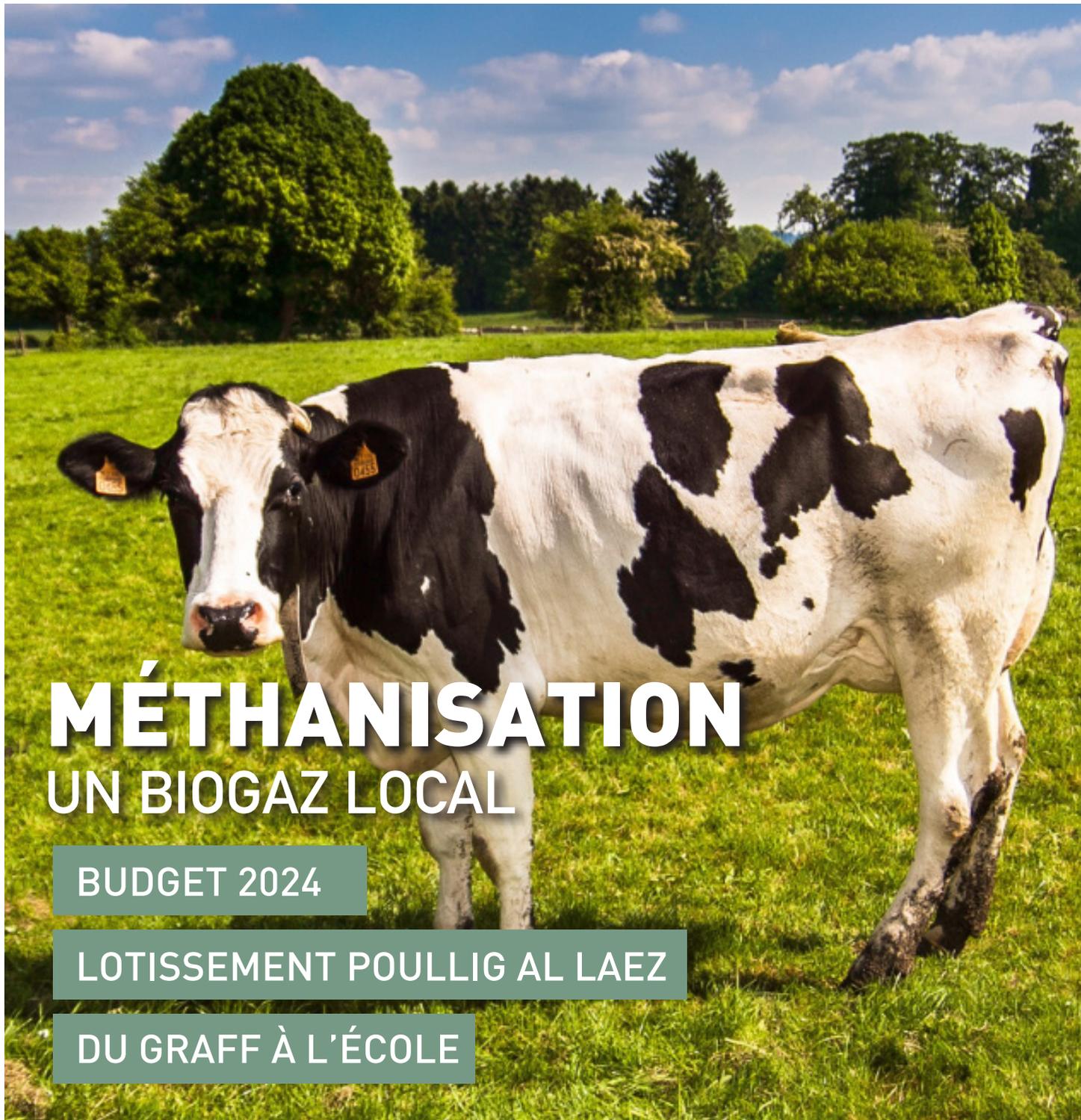


LE PLOURINOIS

LE MAGAZINE

JUILLET 2024



MÉTHANISATION UN BIOGAZ LOCAL

BUDGET 2024

LOTISSEMENT POUILLIG AL LAEZ

DU GRAFF À L'ÉCOLE



ÉDITO

Journal édité par la commune de Plourin-lès-Morlaix - Place de la Mairie 29600 Morlaix - Tél. 02 98 72 51 55 / www.plourin-morlaix.bzh / Directeur de publication : Guy Pennec, Maire / Responsable de publication et rédaction : service communication / Conception, mise en page et rédaction : La Fabric du Kernic - Léonore Virion / Photos : mairie de Plourin-lès-Morlaix, Léonore Virion, CCAS Plourin, Pixabay, école Martin Luther King / Impression: Imprimerie de Bretagne

domestique, une première en Finistère. Alors qu'inexorablement le prix du gaz fossile importé ne cesse d'augmenter et nous rend de plus en plus dépendants de ces importations, une solution locale est possible. Elle contribue à maintenir une économie agricole indispensable et doit nous permettre de mieux nous organiser à l'avenir en créant pourquoi pas des sociétés publiques locales de distribution de gaz. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été placé résolument sous le signe de la sérénité et des joies familiales.

Le maire, Guy Pennec

En ce début d'été, le calendrier électoral s'est emballé, nous imposant des élections législatives anticipées. Cela a entraîné l'annulation de réunions et d'événements publics en raison du devoir de réserve auquel sont tenus les représentants de l'État ainsi que les collectivités. Je l'ai souvent exprimé, les maires sont le premier et le dernier maillon de la digue républicaine entre les habitants et l'État, trop souvent oublié par l'État depuis quelques années. Les valeurs qui nous animent et pour lesquelles nous nous engageons au service de tous reflètent la cohésion, la solidarité et le lien social du bien-vivre ensemble à Plourin-lès-Morlaix. Il n'appartient qu'à nous de les faire vivre encore plus intensément. Revenons à ce Plourinois qui comporte un volet sur la méthanisation. Vous ne le savez peut-être pas, mais celle-ci est une réelle opportunité pour nos territoires d'élevage et de bocage. Bien sûr, elle doit être réalisée de manière réfléchie et adaptée aux enjeux de l'agriculture et de la production d'énergie. Sur la commune, plusieurs éleveurs se sont engagés dans cette voie complémentaire à leur activité, rendant ainsi Plourin-lès-Morlaix largement autonome en consommation de gaz

Emaomp e penn-kentañ an hañv ha setu deiziadur an dilennadegoù o vont e breskenn, ha dav dimp votiñ evit hon c'hannaded a-raok ar poent a oa bet termenet. Emvodoù hag emgavioù publik zo bet nullet abalamour d'an endalc'h a boell, pa'c'h eo dever an holl dileuridi eus ar Stad hag ar strollegezhioù. Meur a wech em eus lavaret eo ar vared evel an tamm kentañ hag an tamm diwezhañ eus chaoser ar Republik, etre an dud hag ar Stad emaint, hag un nebeud bloavezhioù e vezont disoñjet realies gant ar Stad. Labourat a reomp e servij an holl hag engouestlet omp evit soñjoù talvoudus evel ar genskoazell, bezañ dorn-ha-dorn ha derc'hel gant al liamm sokial evit bevañ mat asambles e Plourin-Montroulez. Deomp-ni eo da bleal gant ar soñjoù talvoudus-se evit lakaat anezhe muioc'h war wel c'hoazh. Distroomp e Plourin eta hag er magazin-mañ, ma zo kaoz eus ar metanaat. Marteze n'ouzoc'h ket met un dra gær eo evit hon c'horn-bro hag ar c'hleuzioù hag ar saverien loened a zo ennañ. Evel-just e ranker en soñjal war an

afer-se, ha mont diouzh dalc'hoù al labour-douar hag ar produiñ energiezh. E Plourin-Montroulez zo krog meur a labourer-douar dija da vont war an hentesse, hag a zo stag ouzh o labour, ha gantesse e vezer emren e Plourin-Montroulez evit ar gaz implijet en ti, evit ar wech kentañ e Penn-ar-Bed. Ha pa'c'h a priz ar gaz fosil enporzhiet war greskiñ dizehan hag e vezomp muioc'h-mui e dalc'h an enporzhiadurioù-se, e c'hallomp kavout un diskoulm amañ. Un doare eo da zerc'hel un ekonomiezh yaç'h evit al labour-douar ha d'en em aozañ gwelloc'h rak an amzer-da-zont evit, marteze, krouiñ kevredadoù lec'hel ha publik evit kas ar gaz. Asambles gant skipailh an Ti-kêr e hetan deoc'h tremen un hañvezh brav, seder ha plijus gant ho familh.

Ar maer, Guy Pennec

SOMMAIRE

2	ÉDITO
3	ACTUALITÉS
5	VIE ASSOCIATIVE
7	BUDGET
10	VIE MUNICIPALE
11	DOSSIER
16	ACTION SOCIALE
17	URBANISME-TRAVAUX
18	ENFANCE-JEUNESSE
22	INTERCOMMUNALITÉ
22	NOUVEAUX COMMERÇANTS
23	BRÈVES
24	CULTURE
26	PORTRAIT

ACTUALITÉS

RECENSEMENT 2023

RAPPEL

Suite au recensement réalisé début 2023, la population légale au 1^{er} janvier 2024 est de 4 510 habitants selon l'INSEE*, confirmée par le décret n°2023-1256 du 26 décembre 2023. La population a augmenté de 142 habitants entre 2015 et 2023, soit une hausse de 3,3%, tout en restant globalement stable avec des fluctuations mineures.

Les tendances démographiques montrent souvent des évolutions significatives dans la composition des ménages au fil des années. Dans le cas présent, les statistiques révèlent une diminution des ménages avec famille et une augmentation des ménages d'une seule personne entre 2009 et 2023.

En 2009, il y avait 3778 ménages avec famille, comprenant à la fois des couples avec ou sans enfants et des familles monoparentales. En 2023, ce nombre a diminué à 3549 ménages, indiquant une baisse de 229 ménages. Cette tendance se justifie par un vieillissement de la population (les plus de soixante ans représentent 34,8%) et met en évidence une part importante de retraités. Parallèlement, les ménages constitués d'une seule personne ont connu une croissance notable. En 2009, il y avait 538 ménages d'une seule personne, tandis qu'en 2023, ce chiffre est monté à 705 ménages, marquant une augmentation de 167 ménages. Plourin-lès-Morlaix est la quatrième commune la plus peuplée de Morlaix Communauté.

La population, selon la Direction Générale des Finances Publiques (DGF), serait de 4741 habitants, une différence qui se justifie par la population comptée à part (les gendarmes en caserne, les élèves en internat) et autres catégories spécifiques. Ceux-ci ne sont pas considérés comme résidant habituellement dans la commune mais ils sont néanmoins présents pour des périodes significatives. Cette distinction permet d'ajuster les ressources allouées par l'État, par exemple, via les dotations financières aux communes, en fonction de la population réelle, toutes catégories confondues.

***Les résultats sont consultables sur <https://www.insee.fr/>**

EAU FÊTE ...

DU BORD DE MER !

Plus de 450 personnes ont fait le déplacement à l'ancienne Manufacture Royale des Tabacs de Morlaix le vendredi 7 juin pour la seconde édition du festival EAU fête ! organisée par le SAGE Léon-Trégor.

En ce début de saison estivale, le SAGE Léon-Trégor a décidé d'intituler l'édition 2024 EAU fête...du bord de mer ! et de la dédier à la qualité des eaux littorales. Environ 450 visiteurs ont été enregistrés au cours de la journée.

Informations, animations, démonstrations, observation de plancton, d'algues et de poissons... Les stands de l'espace forum ont regroupé plus de 30 structures et 50 acteurs du territoire qui ont proposé des animations d'une grande richesse et pour tous les âges.

Les ateliers ont, quant à eux, accueilli 75 collégiens avec des animations variées : jeux de rôles, escape game, fresque océane, immersion en milieu sous-marin, pêche... La Drim Tim a offert trois délicieuses sessions de fous rires aux petits comme aux grands, puis les Bagad de Morlaix et Saint-Pol de-Léon ont sonné pour un apéritif ensoleillé et sympathique.

Enfin, 100 personnes ont assisté à la soirée animée avec Denis Cheisoux. Deux heures face à un panel de chercheurs tous plus passionnants les uns que les autres et en même temps tellement simples à comprendre...

On en voudrait encore plus !



ACTUALITÉS

ZONES BLANCHES

CARTOGRAPHIE

Depuis la tempête Ciarán, nous avons pris conscience de l'importance cruciale de la communication en matière de sécurité. De nombreux foyers ont signalé des problèmes de liaisons téléphoniques mobiles défaillantes.

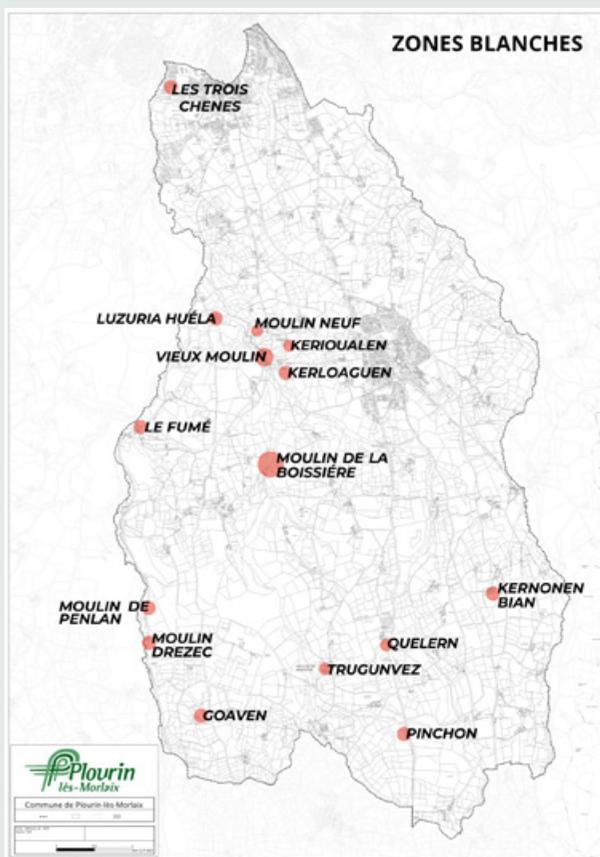
C'est la raison pour laquelle les élus se sont investis dans un recensement des zones non couvertes dites zones blanches et ont ouvert deux permanences les samedis 27 avril et 4 mai.

Une cartographie a été établie, les zones blanches recensées ont été transmises à l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques) et au Directeur régional ORANGE, exploitant du réseau France Télécom, dans le souci d'obtenir des précisions et des réponses sur les possibilités qui permettront de résoudre ce problème.

À défaut de réponses satisfaisantes, la municipalité engagera d'autres démarches afin d'aboutir à une solution pour les habitants.

L'ARCEP, en collaboration avec le Gouvernement et le Parlement, définit les obligations de déploiement et attribue les fréquences aux opérateurs mobiles, tout en veillant à ce qu'ils respectent ces obligations. Elle joue également un rôle crucial dans l'information des utilisateurs

sur la couverture et la qualité des services mobiles, ce qui contribue à la valorisation des investissements des opérateurs et à la stimulation de la concurrence sur le marché. De plus, l'ARCEP s'engage à assurer un développement numérique équilibré des territoires, en surveillant notamment le déploiement des opérateurs dans les zones peu denses et les communes des programmes « zones blanches centres-bourgs ».



RÈGLEMENTATION DES GÎTES RAPPEL

L'actualité tragique de l'année passée a montré la nécessité de faire preuve de vigilance en matière de sécurité incendie au sein des gîtes. À ce titre, nous vous rappelons les exigences réglementaires concernant leur classement et leur contrôle.

Le classement des gîtes, au titre de la réglementation de la prévention des incendies dans les établissements recevant du public (ERP), concerne l'ensemble des établissements pouvant accueillir plus de 15 personnes.

Dès lors, ce classement impose à l'exploitant d'un gîte :

→ Le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation de travaux pour la construction ou la modification de son établissement (article L122-3 du code de la construction et de l'habitation (CCH) ;

→ La demande d'autorisation d'ouverture du gîte avant son exploitation (article R122-5 du CCH) ;

→ Le renouvellement périodique de l'autorisation d'exploiter le gîte (article R 143-41 du CCH).

Ces autorisations sont délivrées par le maire après avis de la commission de sécurité incendie.

NB : Pour que deux gîtes soient considérés comme distincts et que l'effectif ne soit pas cumulé, ils doivent être isolés par une distance supérieure à 5 mètres.

PLUS D'INFOS

arcep.fr

VIE ASSOCIATIVE

IRIS BERTHOU

NOUVELLE DIRECTRICE DU CENTRE SOCIAL TI AN OLL

Depuis le mois d'avril, Iris Berthou est la nouvelle directrice de Ti an Oll. Très attachée au domaine associatif, elle souhaite accompagner les habitants ainsi que les professionnels dans leurs projets et faire (re) découvrir le lieu aux Plourinois.

CRÉER DU LIEN

Iris Berthou l'affirme, le lien social est essentiel dans son métier. « *Mon but est de créer du lien entre les personnes* ».

À Plourin-lès-Morlaix, Il existe une belle dynamique du vivre ensemble qui n'a pas échappé à Iris Berthou. « *Ce qui m'anime, c'est travailler avec les autres. C'est comme ça que l'on fait de grandes choses* ». Ti an Oll est une structure transgénérationnelle où se côtoient beaucoup d'associations, de bénévoles et de professionnels. « *Le travail des professionnels est très important. Il y a une référente famille, nous travaillons également en partenariat avec la Courte Échelle qui propose, entre autres, des actions autour du bien vieillir* ».

« *Ce qui m'anime, c'est travailler avec les autres. C'est comme ça que l'on fait de grandes choses.* »

DIX ANS DANS LE MILIEU ASSOCIATIF

Originaire de Plounéour-Ménez, la jeune femme de 36 ans connaît bien le monde associatif. Coordinatrice de l'association ADDES Botmeur (association d'aide au développement économique et social) pendant 10 ans, elle a également participé activement dans d'autres associations liées notamment à la langue bretonne, comme le réseau Diwan ou le Tro Menez Are en tant que bénévole et présidente.

ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS ET LES SALARIÉS

Fraîchement arrivée, Iris Berthou a du pain sur la planche. Elle doit prendre tout d'abord ses repères pour mener à bien ses missions. « *Pour l'instant je prends la température. Je fais en sorte qu'il y ait une continuité avec ce qui se faisait avant mon arrivée.* ».

« *J'ai pour projet d'établir une meilleure transversalité entre les services* ».

La nouvelle directrice de Ti an Oll a une vision horizontale et transversale de son travail. « *Je tiens à soutenir les projets que les habitants et l'équipe salariée ont envie de poursuivre. Je souhaite vraiment les accompagner en premier lieu* ».

FAIRE REDÉCOUVRIR TI AN OLL

Iris Berthou se donne l'objectif de remettre Ti an Oll au cœur de la vie plourinoise. « *J'aimerais que les habitants redécouvrent le lieu. Il est ouvert à tous et toute la semaine. Chacun peut y mener à bien ses projets et tous les adhérents sont acteurs du lieu* ».



 tao.contact@tianoll.fr

 02 98 72 54 27

PLUS D'INFOS
tianoll.com

VIE ASSOCIATIVE

CHALLENGE MORLAIX COMMUNAUTÉ GROUPAMA PREMIÈRE ÉDITION

Le « Challenge Morlaix Communauté Groupama » est une compétition cycliste féminine organisée par la Team Yann TBFO en collaboration avec quatre villes étapes : Pleyber-Christ, Plourin-lès-Morlaix, Saint-Martin-des-Champs et Sainte-Sève.

Ce défi s'est déroulé d'avril à juin, accueillant les participantes féminines des catégories U15, U17, U19, 17 ans et plus, ainsi que la catégorie Access.

Après Pleyber-Christ, Plourin-lès-Morlaix accueillait le dimanche 28 avril, la 2^{ème} étape du Challenge Morlaix Communauté

sur une boucle de 5.1 kms. Une soixantaine de coureuses motivées ont pris part à la course pour soutenir l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen. Les conditions météorologiques fraîches et humides ont rendu la course compliquée, particulièrement lors de la première épreuve. Le Maire, Guy Pennec, a donné le départ des deux courses.

Comme à Pleyber-Christ, une première sélection s'est opérée à l'arrière du peloton avant que les meilleures ne se détachent du reste des concurrentes. Dans la catégorie U15, victoire de Lucie Le Quéré (Pays de



Morlaix), dans la catégorie U17, victoire de Zoé Bihan (Dinan Guinefort), et dans la catégorie sénior, victoire de Manon Briand (Vern). Podium : Léa Mailly (Dinan Guinefort) devant Aurélie de Guerdavid (Lanester) et Clémence Jolly (Vern).



JUMELAGE MORLAIX-TRURO FÊTE SON 45^E ANNIVERSAIRE

L'accueil officiel s'est déroulé à la mairie de Morlaix, où le maire Jean-Paul Vermot, entouré de Guy Pennec et François Hamon, maires de Plourin-lès-Morlaix et Saint-Martin-des-Champs, a salué l'amitié breizh-cornish devant les nombreux membres présents du Comité. Le reste du week-end a été ponctué par

✉ truro-morlaix@yahoo.fr

de nombreuses visites et moments de partage. Rendez-vous est pris en septembre prochain pour un déplacement à Truro d'une délégation d'élus et d'adhérents du Pays de Morlaix. L'association s'emploie par ses activités à développer des relations et échanges amicaux et culturels entre les habitants des villes jumelées. Plusieurs déplacements de quelques

jours sont organisés chaque année. Des cours d'anglais sont proposés de septembre à juin (hors vacances scolaires). Ils s'adressent à toutes et tous, et à tous les niveaux (faux débutant, intermédiaire, conversation). Basés sur la convivialité et le jeu, ils se déroulent à l'ancien lycée de Kernéguès et au Binigou.

C'est en 1975 que naissait le comité de jumelage Morlaix-Truro, rejoint 25 ans après par Plourin-lès-Morlaix, St Martin-des-Champs et S^{te}-Sève.

BUDGET



BUDGET 2024

INFLATION ET MAÎTRISE DES DÉPENSES

■ Les grandes lignes de la section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement 2024 est en forte hausse. Il reste soumis à une importante pression et aux incertitudes, dépendantes de la situation géopolitique internationale. Il tient notamment compte d'une inflation moyenne prévue à 2,6 % cette année mais qui sur plusieurs postes peut atteindre 30 %. Si l'enveloppe « énergie – électricité » est en diminution passant de à 321 250,83 € en 2023 à 214 000 € en 2024, elle reste bien supérieure à ce qui était dépensé en 2022 (141 116 €).

À ces dépenses s'ajoutent, des frais annexes liés à la rénovation de la salle omnisports (location de salles, transports...), les frais de réparation de matériel roulant (balaieuse...), des frais d'assurance en augmentation.

La hausse de ces différents postes augmente significativement la part des charges générales dans les dépenses de fonctionnement qui représentent 26,04 % en 2024.

Les charges de personnel passent de 1 950 000 € à 2 005 750 € et représentent 41,5 % des dépenses de fonctionnement contre 43 % en 2023 (augmentation du point d'indice de la fonction publique et revalorisation du SMIC).

Il convient également de préciser que le désengagement de l'Etat sur le financement des services de proximité impacte lourdement le budget et accentue significativement la charge de la commune pour maintenir ces services de proximité notamment France Service, le conseiller numérique ou encore le soutien nécessaire au CCAS.

Pour faire face aux augmentations du budget de fonctionnement, la collectivité poursuit ses efforts dans la maîtrise des dépenses et le maintien d'une dynamique de recettes. Les dotations de l'État ne progressent pas et s'érodent, nous contraignant à agir sur les recettes de fonctionnement, constituées à plus de 60 % par la fiscalité locale.

En 2024, l'Etat a décidé de revaloriser les bases d'imposition de 3,9% ; parallèlement, pour faire face à l'inflation, maintenir les services de proximité et permettre la poursuite des investissements, la commune fait le choix d'augmenter le taux de taxe foncière des propriétés bâties de 38,31 % en 2023 à 39,27% en 2024, de ne pas augmenter la taxe foncière sur les propriétés non bâties et d'augmenter de 2,5% la taxe d'habitation sur les logements vacants, la portant à 15,11%.

■ La section d'investissement :

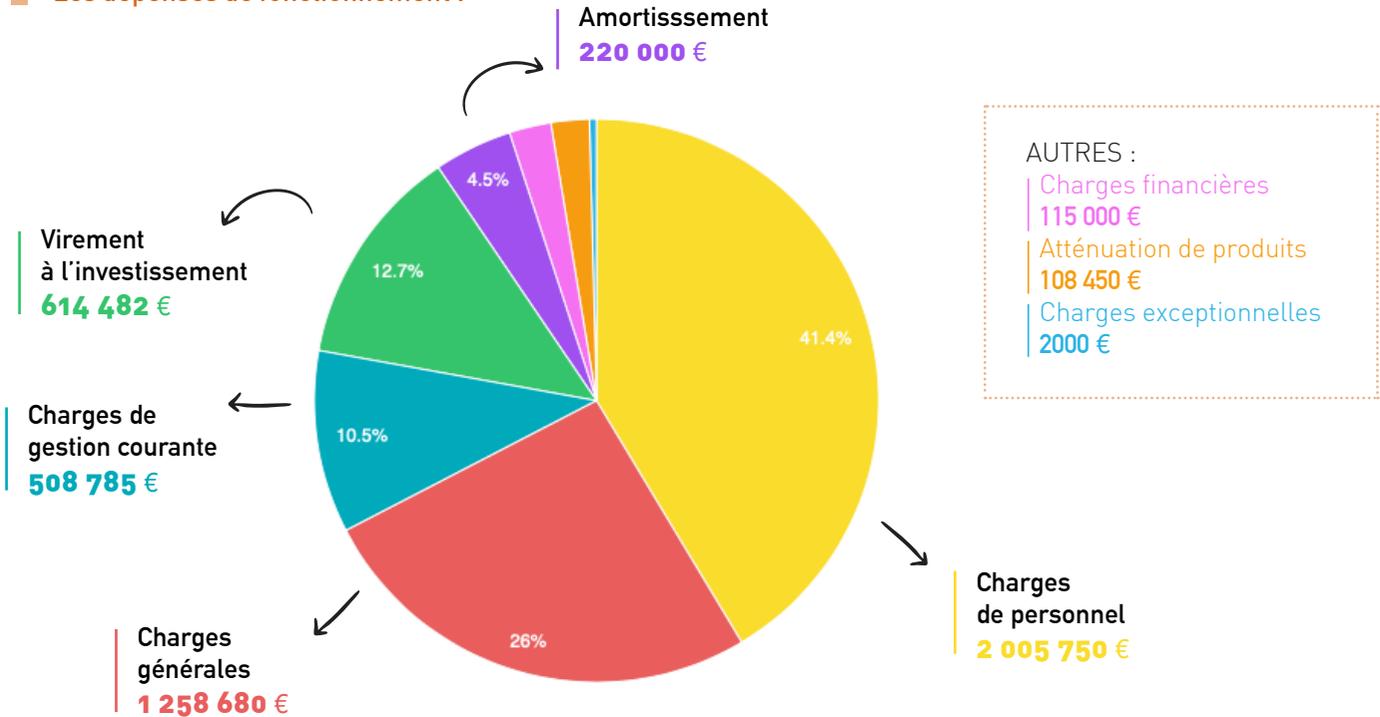
En 2024, la municipalité consacre l'essentiel des dépenses au chantier de rénovation du complexe sportif ainsi qu'au réaménagement du centre-bourg (rue de la Gare, allée de Coatélan, rue Traverse). La création de voies piétons-cycles se poursuit. La collectivité souhaite également acquérir le cabinet dentaire et un local artisanal ZA de Kersody. Afin de poursuivre ses investissements, le recours à l'emprunt est nécessaire.

Principaux investissements projetés en 2024 :

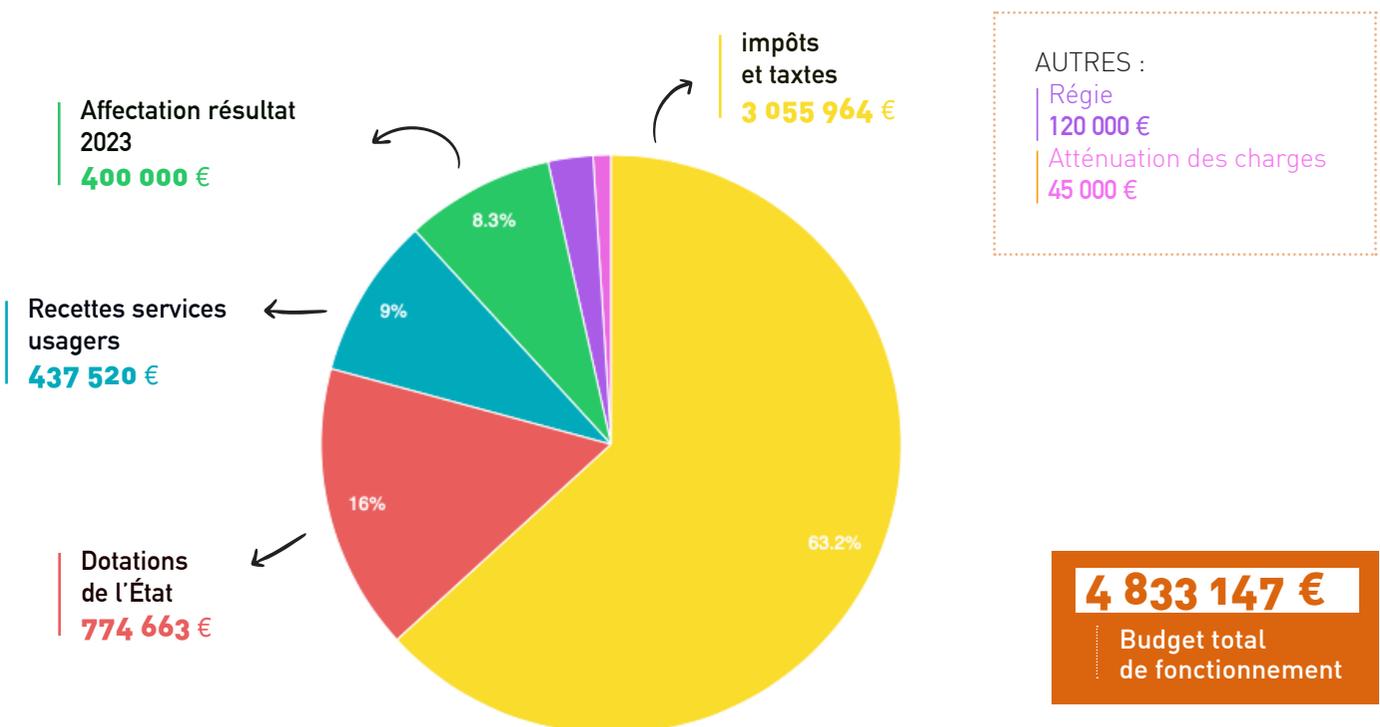
FRAIS D'ÉTUDES & LICENCES	20 100 €
BÂTIMENTS <i>Rénovation complexe sportif, rénovation thermique bâtiments scolaires, église, achat local Kersody, abris vélos ...</i>	2 170 330 €
RÉSEAUX & VOIRIE <i>Rénovation voirie et trottoirs, aménagement rue de la gare, rue Traverse, allée de Coatélan, création de voies piétons-cycles..</i>	826 000 €
MATÉRIEL ROULANT	33 000 €
OUTILLAGE & MATÉRIELS TECHNIQUES	18 150 €
INFORMATIQUE & TÉLÉPHONIE	32 100 €
MATÉRIELS & MOBILIER	17 700 €

BUDGET

Les dépenses de fonctionnement :

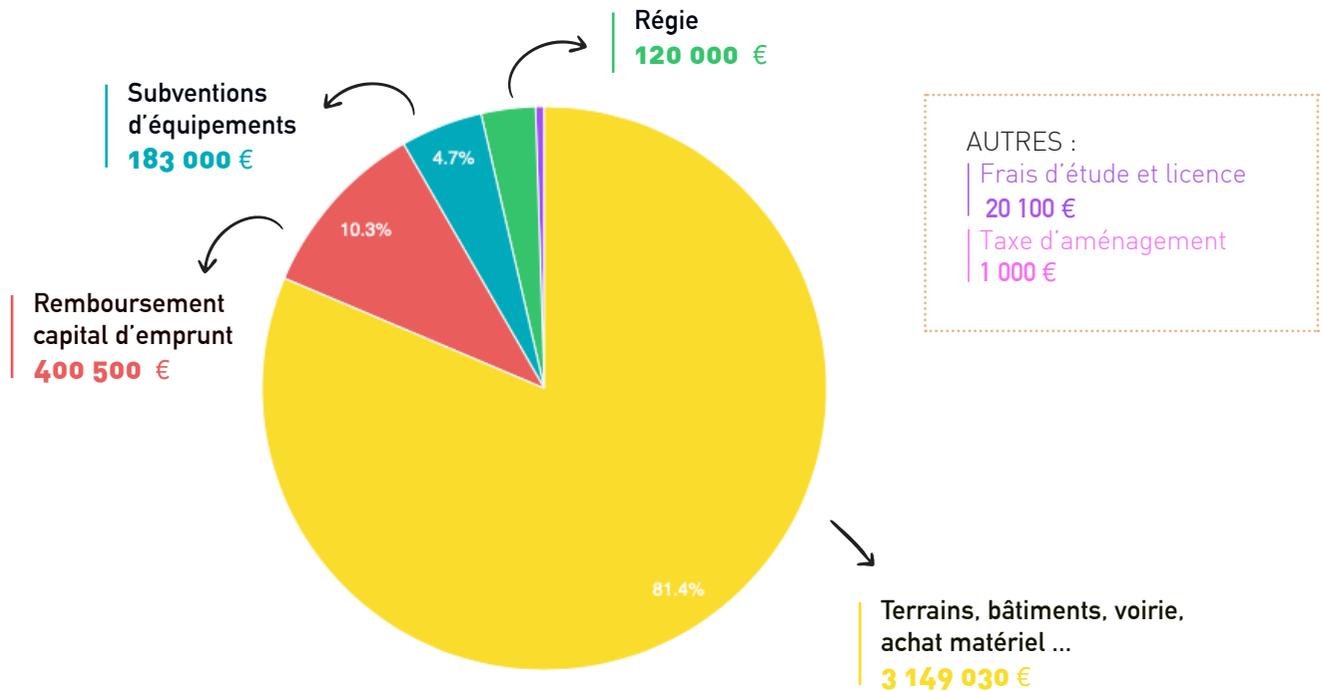


Les recettes de fonctionnement :

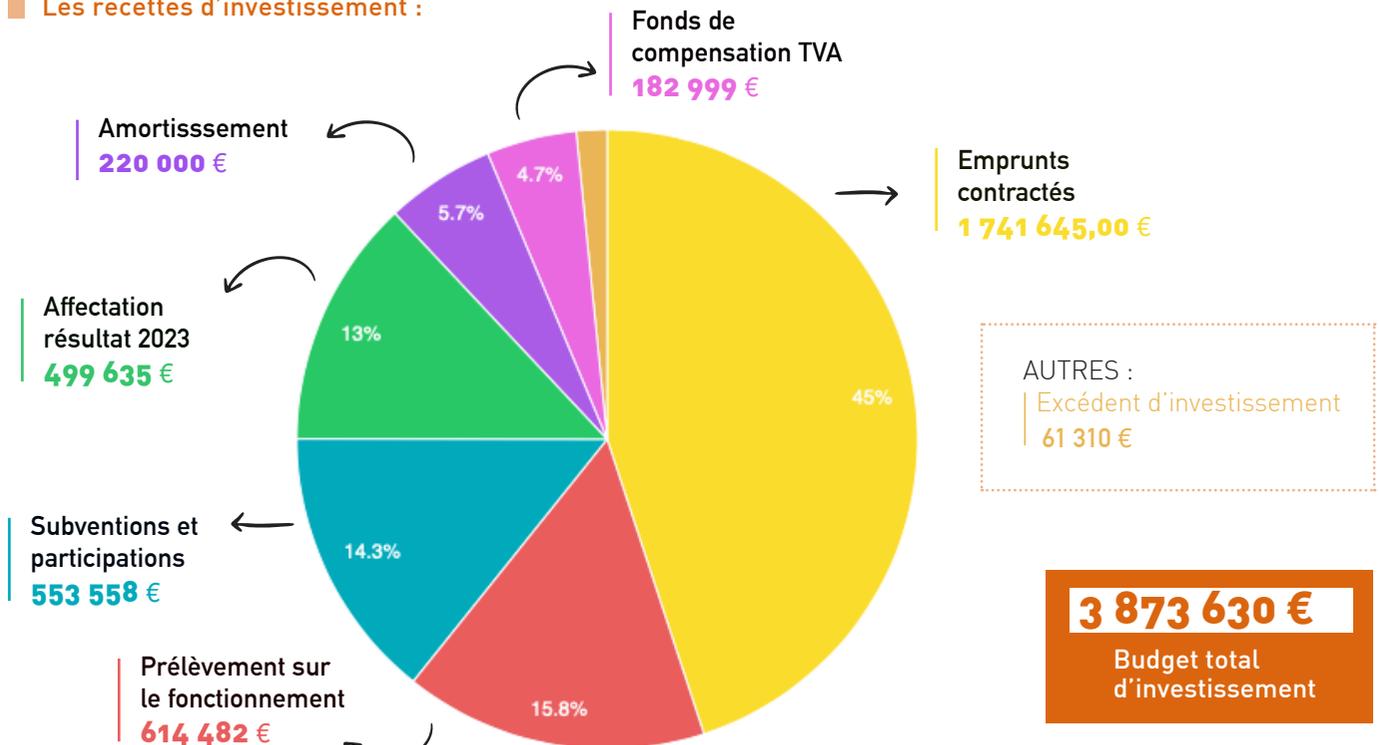


BUDGET

Les dépenses d'investissement :



Les recettes d'investissement :



VIE MUNICIPALE

MAXIME TALOC

NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES



Maxime Taloc a intégré l'équipe municipale en qualité de Responsable des Services Techniques.

Après avoir poursuivi des études dans le domaine du commerce et du marketing et acquis une expérience diversifiée dans ce secteur, il a pris la décision en 2021 de reprendre ses études. Il a intégré la licence professionnelle des métiers techniques des collectivités territoriales à Saint-Brieuc. Suite à l'obtention de son diplôme, il a assuré un remplacement de dix-huit mois (2022-2023) en tant que responsable des services techniques sur la commune de Ploumagoar, près de Guingamp.

En janvier, il a rejoint Guingamp Paimpol Agglomération en tant que responsable d'exploitation au sein du service prévention, collecte et valorisation des déchets. Sa mission consistait à superviser la coordination de la collecte des déchets et des déchèteries sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, avec une équipe comptant environ 80 agents.

« Je suis certain qu'avec les différentes compétences des agents, nous allons réaliser du très bon travail ensemble ».

Maxime Taloc a pris ses fonctions le 1^{er} juin et nous explique les raisons qui l'ont amené à choisir notre commune : « Je souhaitais en effet revenir à un pluri-métier proche des administrés et des élus et du territoire sur lequel ma famille réside. L'idée de revenir à un poste ayant beaucoup de similitudes avec celui que j'ai occupé précédemment, que ce soit sur le nombre d'agents à encadrer ou sur la taille de collectivité, me plaît énormément et je suis certain qu'avec les différentes compétences des agents, nous allons réaliser du très bon travail ensemble. »

 responsable.technique@plourin-morlaix.bzh

RESTAURATION SCOLAIRE

LES PARENTS INVITÉS

Courant juin, la municipalité a invité les parents des écoles Martin-Luther-King et Vélery ont été conviés à un déjeuner au restaurant scolaire. Deux dates ont été proposées afin que chaque parent intéressé par la découverte de l'environnement dans lequel évolue son enfant puisse prendre part à cette expérience.

Cette immersion leur a permis d'observer l'évolution de la restauration scolaire, que ce soit en termes de qualité gustative ou d'implication des élèves dans le service et le débarrassage de leurs plateaux. Environ 30 parents ont pris place à la table des enfants, contribuant ainsi à perpétuer ce moment convivial annuel.



DOSSIER

MÉTHANISATION

RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELLS
DE NOTRE COMMUNE

Le biométhane est un gaz 100% renouvelable produit à partir de déchets issus de l'industrie agroalimentaire, de la restauration collective, de déchets agricoles et ménagers, ou encore de boues de stations d'épuration. Ce biogaz épuré a les mêmes propriétés que le gaz naturel et les mêmes usages. Il peut donc être injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel très facilement.

Le Finistère compte 143 820 clients utilisateurs de gaz. Les réseaux se développent et permettent de desservir un gaz de plus en plus vert, grâce au développement de la méthanisation. Actuellement, 15 sites de méthanisation produisent du biométhane sur le département, représentant environ 3% des consommations. D'autres sites sont en construction ou à l'étude.

DOSSIER - MÉTHANISATION

BIOMÉTHANE : UNE SOURCE D'ÉNERGIE RENOUELABLE

LA MÉTHANISATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

1 ■ Les déchets organiques sont triés, brassés et introduits dans un méthaniseur. Ils sont ensuite mélangés et chauffés. En fermentant, les bactéries les transforment en biogaz.

2 ■ Une fois odorisé et contrôlé par GRDF, le biogaz prend le nom de biométhane.

3 ■ Le biométhane peut alors être injecté dans le réseau de distribution. Chauffage, cuisson, production d'eau chaude, carburant... ses usages sont identiques à ceux du gaz naturel, en conservant les mêmes équipements (chaudière, plaque de cuisson, ...) mais sont 100% renouvelables.

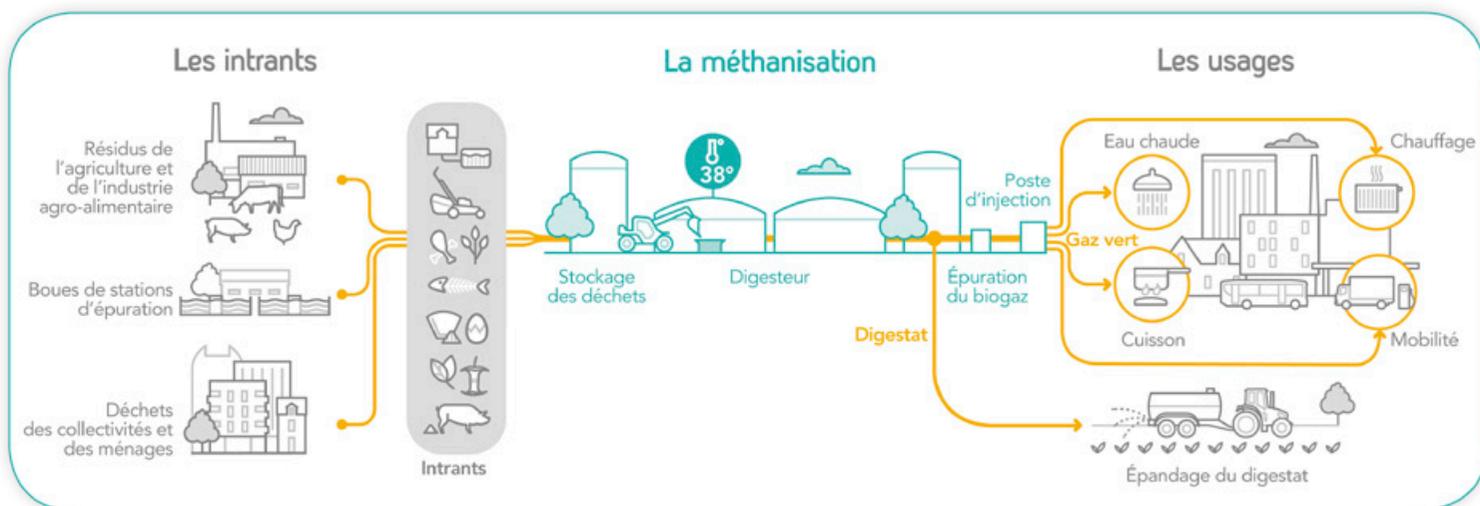
LES AVANTAGES DU BIOMÉTHANE :

- Valorisation des déchets ;
- Production d'énergie renouvelable ;
- Baisse des émissions de Co₂ ;
 - ▶ Substitution des engrais chimiques par un engrais organique ;
- Préservation de la qualité des sols et des nappes phréatiques ;
- Création d'emplois locaux et non délocalisables ;
- Utilisation des infrastructures de réseaux existantes.

Le développement de la filière méthanisation en Bretagne constitue un enjeu important et s'inscrit dans la mise en place d'une politique régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La méthanisation s'inscrit à l'échelle d'un territoire : elle permet de gérer localement les déchets organiques produits par les différents acteurs, en produisant une énergie renouvelable.

La commune de Plourin-Lès-Morlaix compte aujourd'hui 3 sites de méthanisation en service. **Ce sont trois sites agricoles autonomes, qui produisent au total plus de 25 GWh de gaz renouvelable et local.** Cela représente la consommation de 6250 logements récents, ou celle de 98 bus. Avec plus de 2000 logements, dont 660 chauffés au gaz, les besoins des habitants de Plourin-Lès-Morlaix sont largement couverts par le gaz local ! Ils sont même excédentaires, la production de gaz vert du territoire de Plourin-Lès-Morlaix étant supérieure à la consommation des Plourinois, particuliers comme entreprises. Le biométhane qui n'est pas consommé est redirigé dans le réseau et consommé par les communes avoisinantes.



DOSSIER - MÉTHANISATION

RENCONTRE AVEC DEUX PRODUCTEURS DE MÉTHANISATION AGRICOLE SUR NOTRE COMMUNE

Ils nous présentent leur exploitation et nous donnent les raisons de ce choix :

Robert Baron, gérant de l'EARL de Kerveleyen, a commencé à s'intéresser au processus de méthanisation en 2014, il souhaite se diversifier. Il se tourne tout d'abord vers la cogénération gaz – électricité, il suit une formation, le système est complexe et il estime que le processus n'est pas adapté à ses attentes.

Fin 2018, une des exploitations plourinoises installe un second méthaniseur en injection et informe R. Baron que la canalisation de gaz passe devant son exploitation, une réelle opportunité puisque l'installation de canalisation de gaz coûte à elle seule 100€/mètre linéaire.

Le projet mûrit, GRDF est un précieux collaborateur pour accompagner techniquement les producteurs dans un projet de cette envergure. Une fois les autorisations réglementaires acquises et le projet finalisé avec le constructeur, les travaux débutent en juin 2020 pour une durée de 9 mois.

Catherine Manchec s'est installée en 1999, Jean-Thomas Quéguiner a rejoint l'exploitation en 2010, créant ainsi une nouvelle entité commune l'EARL de Langus.

C'est en 2022 qu'ils décident d'installer une unité de méthanisation en biogaz à la ferme et créent la SARL LNJ. L'idée de cette nouvelle production découle des variations incessantes du prix du lait. Cette fluctuation de revenu engendre une incertitude quant à sa rentabilité, malgré la qualité du travail fourni et le nombre d'heures investies.



Site de méthanisation Sarl LNJ à Plourin

Comment fonctionne leur méthaniseur et comment s'organise la gestion des digestats ?

La méthanisation consiste à transformer les matières organiques en biométhane. Après la collecte, les matières organiques (ici, effluents d'élevage, CIVE¹) sont triées, préparées, brassées et introduites dans une cuve hermétique : le méthaniseur aussi appelé digesteur. Elles sont ensuite mélangées et chauffées à environ 38°C dans cet environnement privé d'oxygène pendant 80 jours. Le gaz se forme dans les matières organiques et remonte à la surface. Un méthaniseur fonctionne exactement comme l'estomac d'une vache. Une fois les matières organiques digérées (appelées digestat), elle peuvent être vidangées et utilisées comme fertilisant qui est également non-odorant. Le gaz sorti nécessite une étape d'épuration, qui consiste principalement à séparer le CH₄ et le CO₂ pour devenir du biométhane. Il est ensuite capté

puis refroidi dans le sol pour entrer dans le poste d'injection avant d'être acheminé chez les particuliers. Le digestat, est lui, épandu sur les cultures. C'est un fertilisant biologique naturel de qualité, permettant de réduire considérablement les coûts en limitant le recours aux engrais minéraux.

La méthanisation agricole est contrôlée et certifiée par une charte de qualité AAMF² tous les 4 ans.

À la question : Pensez-vous que la méthanisation puisse être un soutien à l'élevage ?

Leurs réponses sont similaires : la méthanisation est une continuité du métier d'agriculteur et un soutien à l'élevage, ils fonctionnent en complémentarité et en circuit fermé, les déchets sont recyclés et valorisés ! Ce sont les effluents des vaches qui apportent les bactéries nécessaires et plus efficaces, contrairement à une ferme céréalière.

DOSSIER - MÉTHANISATION

Quel est le coût de l'investissement ?

L'investissement est très important, pour les 3 sites de méthanisation à Plourin-lès-Morlaix. L'estimation globale est d'environ 10 millions d'euros.

À qui vendez-vous votre gaz ?

L'Earl de Kerveleyen produit annuellement 8GWH de biogaz, revendu à la société Save avec qui elle a signé un contrat de 15 ans, qui elle-même le revend aux particuliers. GRDF a le rôle de transporteur.

LNJ vend son gaz à ENGIE sous contrat pendant 15 ans également.

Comment voyez-vous l'avenir de la méthanisation ?

La méthanisation apparaît comme un procédé de production d'énergie renouvelable prometteur, valorisant les déchets et profitant à une filière agricole qui cherche à augmenter sa contribution dans la lutte pour le réchauffement climatique.

Le collectif des Biogaziers du Bout du Monde a un projet de transformation des biodéchets en gaz vert d'ici 2025. Ce collectif regroupe 9 méthaniseurs du Finistère dont un Plourinois. L'objectif étant de trai-

ter les biodéchets des entreprises et des collectivités sur un territoire de sept communautés de communes du Nord Finistère. Pour un tel volume, il faut un site industriel pour déconditionner et hygiéniser les biodéchets. Grâce au biométhane injecté dans le réseau de gaz, celui-ci pourra servir à alimenter les bus ou camions roulant au BioGNV ou encore à alimenter les Finistériens en chauffage, tout en gardant le digestat pour leurs champs.

Nous remercions les exploitants qui ont bien voulu témoigner.

? À PROPOS DE GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle

accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergé-

tique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France. GRDF est le 1^{er} distributeur au monde qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.



Site de méthanisation Sarl LNJ à Plourin

DOSSIER - MÉTHANISATION

■ QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE LIEN ENTRE MÉTHANISATION ET ÉLEVAGE

⇒ Il existe une opportunité intéressante pour lier l'élevage et la méthanisation à petite et moyenne échelle pour plusieurs raisons bénéfiques à l'activité agricole. 15 % du tonnage total peut être constitué de cultures destinées à la consommation animale ou humaine. Couramment, la pratique sur notre territoire oscille autour de 10 %. Ces cultures sont essentiellement des intercultures appelées CIVE, comportant parfois du seigle et de l'orge. Les CIVE d'hiver sont particulièrement avantageuses, car elles servent de couverts végétaux, empêchant les champs de rester nus pendant la saison hivernale. D'autres régions utilisent également des CIVE d'été, qui elles, sont constituées de céréales, elles suscitent des critiques justifiées en raison de leur forte consommation d'eau en cette saison.

L'intégration de l'élevage avec la méthanisation présente plusieurs avantages significatifs :

→ **Maintien de l'élevage** : la méthanisation peut fournir une source de revenus supplémentaires pour les agriculteurs, ce qui peut aider à maintenir les activités d'élevage.

→ **Préservation du bocage** : le bocage, essentiel pour la biodiversité et la qualité des paysages, peut être mieux préservé grâce à une gestion plus durable des terres.

→ **Utilisation de couverts végétaux divers** : les couverts végétaux diversifiés, comme les CIVE, améliorent la santé des sols et réduisent l'érosion.

→ **Limitation des apports d'azote minéral** : le digestat issu des fumier et lisier de bovins est un excellent fertilisant, réduisant ainsi la nécessité d'apports en azote minéral.

En adoptant une approche complémentaire qui intègre l'élevage et la méthanisation, il est possible d'améliorer la durabilité et la rentabilité des pratiques agricoles, tout en protégeant l'environnement.



Pour rappel, en 2020, la Russie représentait environ 17% des importations de gaz en France. Cette proportion a diminué ces dernières années, surtout après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, poussant l'Europe à diversifier ses sources d'approvisionnement en gaz.

La France vise une part significative de gaz renouvelable dans sa consommation énergétique future. Selon les scénarios de l'ADEME, en 2030, les gaz renouvelables pourraient représenter 16 % de la consommation finale de gaz, et entre 35 % et 50 % en 2050. La méthanisation devrait jouer un rôle clé dans cette transition, avec une production potentielle de plus de 100 TWh³ par an d'ici 2050.

En conclusion, la méthanisation représente une technologie prometteuse pour la transition énergétique en France, avec des avantages multiples sur les plans environnementaux, économiques, et énergétiques. La dynamique actuelle et les objectifs futurs montrent un potentiel important pour cette filière en croissance.

1. CIVE : culture intermédiaire à vocation énergétique
2. Charte AAMF : « La Charte des bonnes pratiques de la Méthanisation Agricole ».
3. TWh : TéraWattheure, unité de travail d'énergie représentant l'énergie fournie en une heure par une puissance de 100 milliards de watts.



ACTION SOCIALE

REPAS DES AÎNÉS UN SUCCÈS !

Le 13 janvier 2024, une centaine de convives ont participé au repas des aînés dans la salle du Cheval Blanc, organisé par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale. Dans un premier temps, s'est tenue l'assemblée générale de l'amicale des retraités, permettant d'annoncer les événements prévus au cours de l'année.

Les convives ont ensuite partagé un repas convivial, une occasion propice aux retrouvailles et aux souvenirs. L'après-midi s'est conclu en musique avec la chorale Zaï-Zaï et le groupe Paotred Disoursi. Ce moment chaleureux fut une réussite pour nos chers aînés !



TERRITOIRES EN RÉSISTANCE POUR LE GRAND-ÂGE

Le 16 mai dernier, accompagné de quatre autres maires bretons, Guy Pennec a été reçu au Ministère des Solidarités et du Handicap par Madame la Ministre Fadila Khattabi. Cette réunion s'est déroulée en deux temps : d'abord en présence des Présidents des Conseils Départementaux, puis en comité restreint dans le bureau de la Ministre. Le collectif a déposé 19 recours pré-contentieux contre l'État après une période d'une année de négociation amiable avec l'État et le Département. Auparavant, la délégation du Collectif des maires avait été reçue par le Président de

l'UNIOPS, messieurs Daniel Golberg, et son directeur, M. Jérôme Voiturier. La délégation s'était également rendue au Sénat où elle a été reçue par plusieurs sénateurs bretons.

Qu'en est-il de la démarche aujourd'hui ?

L'annonce faite par la Ministre Aurore Berger le 31 août 2023 nous avait donné l'espoir d'un débat parlementaire sur une Loi Grand Âge avant la fin de l'année 2023. Aujourd'hui, nous constatons que cette loi ne sera pas programmée au cours de ce mandat présidentiel. Face à la situation d'urgence dans laquelle se trouvent une majorité d'EHPAD publics et du secteur privé non lucratif, le Collectif des Maires a créé, le 23 mai 2024 à Plouha, une association regroupant déjà

plusieurs mairies du grand Ouest et même du Sud de la France sur la question du bien vieillir.

Cette création permettra de se doter de moyens d'actions, d'experts et de légitimité pour être représentée officiellement, afin de faire valoir les droits de nos aînés en matière de respect de leurs droits fondamentaux, que ce soit en EHPAD, en services d'aide à domicile, en résidence autonomie ou en foyer handicapé.

REVOIR SON CODE DE LA ROUTE

CONDUIRE EN SÉCURITÉ LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Conscient que le code de la route a bien évolué depuis plus de 30 ans, le CCAS de Plourin-lès-Morlaix a organisé en partenariat avec le programme Vas-Y de la Fondation ILDYS et l'Amicale des retraités de la commune, une séance de révision du code de la route en présence des gendarmes de la compagnie et de la brigade motorisée de Morlaix. Cette action de prévention gratuite a réuni plus de 80 personnes de tous âges.



URBANISME - TRAVAUX

LOTISSEMENT POULLIG AL LAEZ BIENTÔT À LA VENTE

Les travaux de viabilisation du lotissement Poullig Al Laez sont en voie d'achèvement. Le lotissement comprend 33 lots disponibles à la vente, parmi lesquels 4 sont spécifiquement réservés aux primo-accédants. Le prix au m² sera voté lors d'un prochain conseil municipal. Les modalités d'achat sont déterminées dans le cahier des charges et le règlement du lotissement. Ces documents sont accessibles de la manière suivante :

→ En ligne, sur le site officiel à l'adresse : <https://www.plourin-morlaix.bzh/mairie/urbanisme-et-travaux/terrains-communaux/poullig-al>

→ À la mairie, au service urbanisme, aux horaires suivants : les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

 urbanisme@plourin-morlaix.bzh

Pour réserver un lot, veuillez-vous présenter en mairie où l'agent responsable de l'urbanisme vous recevra sur rdv. Un dossier vous sera alors remis, les réservations étant traitées dans l'ordre chronologique.



COMPLEXE SPORTIF RÉNOVATION

Le projet de rénovation du complexe sportif a été conçu par l'architecte Alain Le Scour, maître d'œuvre du chantier.

Les travaux de démolition/désamiantage confiés à l'entreprise Crenn TP sont maintenant achevés. L'entreprise COBA réalise les travaux de gros œuvre, incluant une extension de 320m² pour la salle A. Début juillet, l'entreprise Dilasser consolidera la charpente et réalisera l'habillage extérieur des salles avec un bardage bois. Courant juillet, l'entreprise Le Couillard finalisera les



travaux extérieurs avec la couverture, mettant ainsi les salles, hors d'eau et hors d'air.

Les travaux d'aménagement intérieur débuteront dès la rentrée de septembre.

- Les 2 entrées seront repensées pour plus de modernité.
- De plus, un système innovant de récupération des eaux pluviales est prévu pour arroser les terrains de football et alimenter la balayeuse de voirie.
- La salle A comprendra un mur d'escalade aux dimensions généreuses, puisqu'il répondra aux normes des compétitions régionales.
- Pendant les travaux, une visite de chantier pour les associations sera programmée.

VOIRIE

PROGRAMME 2024

Les travaux de réfection des voiries qui seront entrepris cette année, pour un montant estimatif de 100 000 €, ont été approuvés et se dérouleront comme suit :

- Louzourougan
- Kerloas
- Coat Quizinic
- Coatélan Vras
- Le Merdy
- Rue de la Paix
- Parking commerces – rue Tanguy Prigent

ENFANCE - JEUNESSE

L'ART DU GRAFF

UNE FRESQUE À L'ÉCOLE

Les élèves de l'école Martin Luther King ont eu la chance de plonger dans l'univers du graff et des techniques de peinture à la bombe aux côtés de l'artiste ZAG. De la maternelle au CM2, les élèves répartis en petits groupes ont donné vie à des fresques inspirées par la nature. Cette expérience les a profondément investis dans la transformation ludique de leur espace de jeu quotidien, procurant une satisfaction partagée !

Ces œuvres collectives s'inscrivent dans un projet global de réaménagement des cours des écoles maternelle et élémentaire. L'objectif pour 2025 sera de verdir les espaces extérieurs, remplaçant ainsi les cours bitumés peu adaptées

aux enjeux climatiques. Cette démarche vise à offrir aux élèves des environnements plus plaisants et ludiques, tout en les sensibilisant à l'importance de ramener la biodiversité au sein de leur école. Ces réalisations sont liées à l'obtention de subventions dans le cadre de la transition climatique.

À l'entrée de l'école élémentaire, ZAG a réalisé une œuvre symbolique : le graff de Martin Luther King. Ce geste revêt une signification particulière à la fois pour l'école et pour l'artiste, connu pour ses nombreuses œuvres du Morlaix Arts Tour, dont il est à l'initiative. Ce projet a été cofinancé par la mairie et l'APE MLK.



SORTIES ET CAMPS

CLASSE DE DÉCOUVERTE EN MILIEU MARIN

Les classes de CP et de CM2 de l'école Martin-Luther-King, soit 54 élèves, sont allées à Plougasnou du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2024. « La connaissance de l'environnement » fait partie du projet et des objectifs pédagogiques de l'école.

Depuis plus de 10 ans, les enseignants emmènent les élèves à la découverte des richesses du patrimoine naturel breton : l'occasion pour certains de quitter le milieu familial pour la première fois et de créer des relations interclasses.

L'objectif de ce séjour est important : favoriser le développement de l'autonomie, encourager l'esprit d'initiative et la responsabilité, pousser à la sociabilisation tout en découvrant le milieu naturel environnant avec ses ressources locales précieuses (eau, faune, flore...) et cultiver le respect envers notre environnement.



CAMP CIRQUE



Du 9 au 12 juillet, le service des sports organise un séjour au Dossen pour 12 jeunes âgés de 9 à 13 ans. Les tentes sont idéalement installées à proximité du Cirque Léon ! Sandrine et Élodie ont préparé un programme varié comprenant 6 sessions d'initiation aux arts du cirque, des activités sur la plage, des promenades à pied et à vélo et des jeux de société en soirée. Cette année, deux élus se joindront au camp pour les nuitées. Quant à la famille, une représentation leur est proposée le dernier jour.

ENFANCE - JEUNESSE

DU SURF À LOCQUIREC

Du 13 mai au 4 juillet, les élèves des classes du CE2 au CM2 de l'école du Vélery ont bénéficié d'un cycle de 10 séances de surf avec le Club Surfing Locquirec.

Grâce à ces sorties, les élèves ont développé leurs capacités motrices, compris l'usage et le fonctionnement d'une planche et appris à respecter les consignes de sécurité. Ce cycle participe aussi, à l'image de la classe bleue organisée en MS-GS et GS-CP en début d'année (stage

continu d'aisance aquatique sur 15 jours), à lutter contre les risques de noyades et la phobie de l'eau.

C'est aussi une belle manière de découvrir leur environnement proche et de favoriser leur épanouissement, leur autonomie et leur tolérance.

Une belle façon de clôturer les années de primaire pour les plus grands, qui a été rendue possible grâce à la participation des parents, de l'APE et de la mairie.



SERVICES PÉRISCOLAIRES NOUVELLE TARIFICATION

Un travail relatif à la tarification des services périscolaires a débuté en décembre 2023. Des questionnaires ont été distribués en cours d'année. L'objectif était de faire un état des lieux des modes d'utilisation de chaque service et d'avoir des éléments concrets permettant une réflexion adaptée à la population. Après une étude approfondie des données, le conseil municipal a décidé de modifier son mode de tarification. Il s'accorde pour maintenir des tarifs différents pour les familles plourinoises et hors commune mais décide d'annuler le critère lié à la fréquentation réduite ou occasionnelle de chaque service.

- En ce qui concerne la **restauration scolaire**, la nouvelle grille de tarifs est établie en fonction du quotient familial. La commune met en place le dispositif « ma cantine à 1€ », qui permettra aux familles dont le quotient familial est inférieur à 1000 de bénéficier d'un repas à 1€.

Restaurant scolaire	
Tranches Quotient familial	Prix
Plourinois $0 \leq \text{QF Caf} \leq 1000$	1,00 €
Plourinois $1001 \leq \text{QF Caf} \leq 1250$	3,36 €
Plourinois $\text{QF Caf} \geq 1251$	3,44 €
Hors commune	4,78 €

→ Ces nouveaux tarifs seront appliqués à la rentrée de septembre 2024.

- En ce qui concerne la **garderie**, les élus s'accordent pour affirmer qu'elle doit avant tout répondre à la nécessité de garde des parents exerçant une activité professionnelle. Les critères de durée de présence et de fratrie revêtent un intérêt prioritaire. Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année scolaire à venir, mais maintient le tarif réduit et propose la gratuité au-delà de deux enfants inscrits.

Accueil périscolaire			
		Prix	Prix
Matin - de 30 min	P L O U R I N O I S	0,80 €	C O M M U N E
Matin + de 30 min		1,66 €	
Soir - de 30 min (goûter fourni)		2,32 €	
Soir + de 30 min (goûter fourni)		3,78 €	
Dépassement d'horaire le soir		2,21 €	

INTERCOMMUNALITÉ

UNE MUTUELLE DE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

MORLAIX CO S'ENGAGE

De plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins médicaux faute de moyens pour souscrire à une assurance santé complémentaire. Il est impératif de garantir l'accès à notre système de santé en le rendant simple et abordable pour tous. Pour répondre à ce besoin crucial, Morlaix Communauté s'associe à l'association ACTIONM pour offrir à ses résidents la possibilité de bénéficier d'une mutuelle santé de qualité à des tarifs avantageux et mutualisés. Cette initiative vise à soutenir les retraités, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les fonctionnaires et tous ceux qui ont du mal à accéder à une assurance santé complémentaire.

La mutuelle pour tous, c'est quoi ?



Une mutuelle ouverte à tous avec des tarifs négociés et mutualisés au niveau national. Le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun parmi les offres de plusieurs partenaires avec une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur les cotisations.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les résidents d'une commune du territoire de Morlaix Communauté (résidence principale ou secondaire) ou les personnes qui travaillent sur le territoire.

Quelles sont les garanties ?

Pas de sélection médicale, une assistance santé 24h/24, accès à la téléconsultation, réseaux de soins, tiers-payant généralisé (pour les professionnels de santé qui pratiquent le tiers-payant). Une association qui négocie pour vous auprès

des assureurs mutualistes ainsi que des garanties annexes complémentaires et exclusives Services + (avec Prévifil, Harmonie Mutuelle, Mutac).

Les permanences :

Uniquement sur rendez-vous dans les lieux suivants : Morlaix, Lanmeur, Plouigneau - Le Cloître-Saint-Thégonnec.



 02 98 15 32 31

LE PLUI-H ÉVOLUE PARTICIPEZ !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document de planification urbaine à l'échelle des 26 communes de Morlaix Communauté. Il traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il détermine les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable et s'impose aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Deux procédures d'évolution sont en cours :

- Une révision n°2, prescrite le 08 avril 2024, par le Conseil de Communauté et une modification n°2, engagée le 26 mars 2024, par le Président de Morlaix Communauté. Elle s'achèvera à la fin de l'année 2025.
- Dans un second temps, la révision n°2 a pour but de retravailler globalement le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Des demandes concernant la constructibilité d'un terrain agricole ou naturel ou bien le classement d'un bois peuvent faire l'objet d'une demande dans le cadre de cette révision n°2. Cette procédure s'achèvera au début l'année 2028.

Des dossiers de concertation publique présentant les objectifs de chacune des procédures d'évolution sont consultables au siège de Morlaix Communauté et sur le site internet de Morlaix Communauté, rubrique «Urbanisme».

Tout au long de ces deux procédures d'évolution, les personnes intéressées sont invitées à s'exprimer et formuler leurs observations ou propositions sur ces évolutions.

 revision2-plui@agglo.morlaix.fr



Pour plus d'infos, scannez-moi !

INTERCOMMUNALITÉ

ZAENR

PRÉSENTATION DES ZONES

Notre pays est confronté à une triple urgence climatique, énergétique et géopolitique, qui rend nécessaire le développement accéléré des énergies renouvelables.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 qui vise notamment à planifier le développement des énergies renouvelables en remettant les territoires et les collectivités au centre des décisions et en donnant des leviers d'action aux élus locaux.

À ce titre, elle prévoit que nous, communes, puissions définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables, au sein desquelles les procédures administratives soient fortement simplifiées et les projets s'inscrivant hors de ces zones, soient étroitement encadrés.

Au cours de la réunion publique du vendredi 1^{er} mars 2024, nous avons présenté les zones d'accélération potentielles préexistantes et retenues par la commune, à l'accueil des installations.

Le 5 mars 2024, le conseil municipal a défini les zones d'accélération de l'énergie proposées conformément aux dispositions de l'article L 141-5-3 du code de l'énergie et chargé le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

L'analyse s'est faite sur la base des informations reçues de la préfecture, sur le potentiel d'implantation des énergies renouvelables et compte tenu des résultats de la concertation menée sur la commune.

Le maire suggère d'adopter les zones déterminées dans la cartographie soumise à la consultation publique du 1^{er} mars 2024, en tenant compte des éléments suivants :

- Ouverture aux projets de méthanisation ;
- Ouverture à la géothermie ;
- Ouverture aux panneaux photovoltaïques en toiture ;
- Exclusion des projets liés à l'énergie éolienne et hydraulique ;
- Délimitation des zones dédiées aux ombrières de parking ;
- Définition des zones destinées au projet « Réseau chaleur ».

Le développement éolien n'a pas été retenu. La municipalité privilégiant le regroupement d'éoliennes sur des zones pouvant constituer des unités d'exploitation homogènes limitant le mitage des paysages.

Passé un délai de 6 mois, le référent préfectoral arrêtera la cartographie des zones d'accélération et la transmettra pour avis au comité régional de l'énergie.

Si ce comité conclut que les zones identifiées sont suffisantes pour atteindre les objectifs de développement des énergies renouvelables, les référents préfectoraux de la région valideront la cartographie à l'échelle du département, après avis conforme de chaque commune concernée pour les zones situées sur son territoire.

Dans le cas contraire, les référents préfectoraux demanderont aux communes d'identifier de nouvelles zones. Les communes pourront toujours délimiter des zones d'exclusion dès lors que les objectifs régionaux sont atteints.



NOUVEAUX COMMERÇANTS - ARTISANS

ENTREPRISE BOSSEUR

UN GARAGE DANS UN ANCIEN BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Le garage Bosseur, tenu par Sonia et Frédéric, s'est installé en février à Plourin-lès-Morlaix dans un ancien bâtiment d'élevage. Spécialisé en matériel agricole, le garage propose également à la vente des outils de jardinage et de quincaillerie pour les particuliers.

L'entreprise Bosseur était établie à l'origine au Cloître-Saint-Thégonnec depuis 1975. Frédéric et Sonia y avaient repris l'activité en 2016. Mais en mars 2022, un incendie ravage l'intégralité des locaux. Il a fallu trouver rapidement une solution. Leur choix s'est porté sur cet ancien bâtiment d'élevage de 2000m² qui accueillait auparavant des vaches laitières. « Nous avons tout déconstruit et réhabilité l'ensemble du bâtiment ».

La proximité avec le Cloître les a aidés dans leur choix de s'installer au 170 Louzourougan à Plourin-lès-Morlaix. « On a fait le choix de ne pas se délocaliser et les clients sont au rendez-vous ».

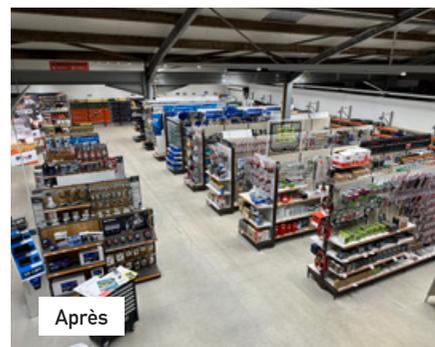


Dix mois de travaux acharnés auront été nécessaires à la réhabilitation du hangar. Une transformation qui fait le bonheur des clients et des salariés. « Nous sommes très contents, car les conditions sont idéales. Le lieu est confortable et les clients sont ravis ».

Les étables, machines à traire et autres cuves de stockage ont laissé la place aux bureaux, outils et différents rayonnages. « Nous avons opté pour les matériaux de récupération dès que l'occasion se présentait ». Une métamorphose réussie !

 02.98.79.73.18

 garage.frederic-bosseur@wanadoo.fr



KILOWATT

ARTISAN PLOMBIER-ÉLECTRICIEN

Kilian Floc'h, résident plourinois, a créé son entreprise « Kilowatt » en septembre 2023. Titulaire d'un BEP en électrotechnique, Kilian Floc'h possède également des qualifications en installation thermique, sanitaire et plomberie. Il répond à toutes demandes d'intervention : dépannage, rénovation ou construction.



L'artisan-plombier nous avoue une préférence pour les travaux de rénovation, appréciant le défi et la capacité à s'adapter aux contraintes techniques rencontrées dans le bâti ancien.

 06 65 56 00 64

 sarlkilowatt@gmail.com

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

DEUX COMMÉMORATIONS

Les élus et les anciens combattants se sont rassemblés afin de rendre hommage aux défunts et de commémorer la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, ainsi que le 79^{ème} anniversaire du 8 mai 1945.

Au cours de ces deux cérémonies, après la lecture des discours officiels de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, le maire Guy Pennec a souligné l'importance du rôle joué par l'Europe en tant que garante de la paix dans notre pays depuis près de 80 ans, une période que la France n'avait jamais connu.

Lors de la cérémonie du 8 mai, il a mis l'accent sur le rôle de la résistance locale en rendant hommage à la Stèle de Bellevue dédiée à Jean Le Janne, alias Commandant Noël, chef des maquis Nord-Est du Finistère, ainsi qu'à son adjoint Alexandre Marzin, alias Capitaine Merlin.

Le maire a également rendu hommage aux membres fondateurs du Conseil National de la Résistance, sous la conduite de Jean Moulin qui a fondé le système social que nous connaissons, tout en honorant les résistants Plourinois, jeunes lycéens pour la plupart : Roger Aury, Jo Despretz, Maurice Huon, Marcel Le Jeune, Gildas Lebeurrier, Emile

Guéguen, Louis Gourvil, Yves Piriou, Paul Le Gac, Jean-Jacques Le Pézennec, Hubert Pinaton et Jean Touillin.

L'assemblée s'est recueillie en souvenir des déportés Plourinois et Morlaisiens.



CULTURE

LES EXPOS



EXPOSITION
CLUB PHOTO PLOURINOIS
"PHOTOS DE RUES"

JANVIER
29
2024

29 janvier - 7 mars
Mall de la mairie de Plourin-les-Moines

RENSEIGNEMENTS
02 98 72 54 53
mediatheque.municipal@plourin-les-moines.fr

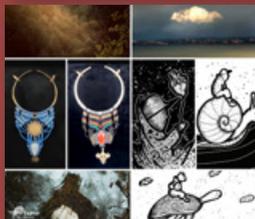


EXPOSITION
JEAN-PIERRE POUILLARD

9 MARS
AU
17 AVRIL
2024

Mall de la mairie de Plourin-les-Moines
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 15h00 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h00

RENSEIGNEMENTS
02 98 72 54 53
mediatheque.municipal@plourin-les-moines.fr



Exposition
multitalents

Nathalie Lechevalier - Écrivain de Plourin
Marianne Kistner - Photographe
Lucie - Illustratrice

22 AVRIL
AU
21 MAI
2024

Mall de la mairie de Plourin-les-Moines
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 15h00 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h00

RENSEIGNEMENTS
02 98 72 54 53
mediatheque.municipal@plourin-les-moines.fr



EXPOSITION
ELSITA BONNEFOND

25 MAI
AU
6 JUILLET
2024

Mall de la mairie de Plourin-les-Moines
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 15h00 à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h00

RENSEIGNEMENTS
02 98 72 54 53
mediatheque.municipal@plourin-les-moines.fr

LES ATELIERS

DES PARTICIPANTS TRÈS INVESTIS

⇒ **Le rendez-vous Dictée du mercredi** : à l'initiative de Joëlle Hervet, conseillère municipale, c'est en toute convivialité que les séances de dictée ont commencé en mars. Bernard Pivot a brillamment redonné vie à cet exercice. Que vous soyez passionnés par la langue française ou désireux de relever le défi et améliorer votre orthographe, vous êtes les bienvenus à 17h30 à la médiathèque chaque 1^{er} mercredi du mois.

⇒ **L'atelier Marionnettes** a eu du succès, avec 12 inscrits âgés de 8 à 77 ans, répartis en deux sessions : la création puis l'apprentissage de l'animation des marionnettes. Un atelier intergénérationnel qui a enchanté les mamies ! Une vidéo réalisée par David Deschamps (conseiller numérique) a été communiquée aux participants.

⇒ **Le spectacle « Bulle et émoi »** qui s'est tenu à la salle du Cheval Blanc a attiré 62 participants venant de tout le territoire lors de la Semaine de la Petite Enfance.

⇒ **Atelier POSCA**, vous avez peut-être remarqué les dessins inspirés de la BD, du Manga et des Comics ornant les fenêtres de la médiathèque ? Ils ont été créés par les enfants, guidés par la talentueuse Elsa Morales à l'occasion des 48H BD !

⇒ Nous avons eu le plaisir de visiter la **Chèvrerie de Penhoat** pour le bonheur des petits et grands. Une dégustation a enchanté les papilles des participants.

⇒ **La « Fresque du climat »** a été animée par Anne-Sophie et Véronica, formatrices et animatrices de l'association en collaboration avec l'association Aller-vert de Ti An Oll. Le but était d'éveiller une conscience accélérée sur les enjeux climatiques mondiaux.

Des participants très investis, qui après 3 heures de travail intense, ont mérité pleinement leur apéritif zéro déchet pour clôturer de manière positive un sujet préoccupant mais fondamental.



CULTURE

CONCERTS

LA SAISON DES CONCERTS
EST DE RETOUR !



LES RENDEZ-VOUS DE LA CHAPELLE SAINTE PHILOMÈNE

● 31/05 : LES MARINS DE LÉGENDES

Ce groupe composé de quatre musiciens et deux chanteurs, passionnés par les chants marins traditionnels vous a offert quelques compositions originales.

● 7/06 : AISLING

Un duo envoûtant formé par les chanteuses Aline Levasseur et Jehanne Maitrejean, fusionnent leurs voix dans un univers mystérieux et mélancolique, vous transportant à travers la poésie des mots.

● 28/06 : EL CONID

Breton-occitan, quelque peu rock'n'roll, né sur les côtes du nord de la Méditerranée est remonté en Armorique pour partager sa musique.

● 05/07 : JUNA

Le duo féminin vous a invités au voyage à travers la musique latino-américaine et sur un répertoire années 80.

● 12/07 : CLAIRE AUDREY DESNOS

Laissez-vous charmer par la brestoïse Claire Audrey Desnos avec son album « Méandres ». En 2013, elle a été primée au concours prestigieux de harpe celtique et a reçu le Trophée Camac au Festival Interceltique de Lorient pour la qualité et l'originalité de ses arrangements.

● 19/07 : KRIMSHOK

Plongez dans l'univers intransigeant et explosif de Krimshok (electro), un artiste au style propre et captivant.

● 26/07 : CHANGO TRIO (tango/jazz)

Compositions originales et répertoire revisité autour d'Astor Piazzolla.



MONSIEUR LÉO

Le premier concert a eu lieu pendant les vacances de Pâques : « Les choses de la vie » par Monsieur Léo et Ivekev Orchestra. Un concert pour enfants, où vos petits rayons de soleil ont dansé et chanté à l'unisson.



À VENIR

FESTIVAL SON AR MEIN

En septembre, nous aurons le plaisir de vous présenter une fois de plus deux concerts exceptionnels dans le cadre du Festival Son ar Mein : d'une part, en solo, **Cyrille Lerouge**, au chant & à la guitare acoustique et d'autre part, en duo « **Les Licornes noires** » qui mêlent chant, flûte et violon pour une expérience musicale poétique.

PLUS D'INFOS

☎ 02 98 72 54 53

✉ mediatheque.accueil@plourin-morlaix.bzh

PORTRAIT DE PLOURINOIS

ANDRÉ FEAT

DEUXIÈME PARTIE ...

Vous avez aussi été conseiller municipal pendant de nombreuses années...

Pendant 25 ans ! D'abord avec Guillaume Lozach (maire de gauche de 1965 à 1977). J'ai été élu sur une liste d'opposition, celle du maire sortant Yves Léon, à la tête de la commune de 1952 à 1965, également de gauche, qui voulait se représenter. Mais il a perdu les élections au profit de Guillaume Lozach. Avec moi, dans l'opposition, il y avait aussi Albert Léon et Jean Focheur. Lors de cette première élection, j'ai été élu avec le plus de voix même si je me trouvais sur la liste d'Yves Léon. Le panachage était possible. C'est grâce au Ceta, car de nombreux agriculteurs me connaissaient. J'ai eu plus de voix que mes copains de gauche. J'ai aussi eu ma carte au PC. Puis, j'ai fait deux mandats avec Pierre Barbier. J'étais membre de la commission route et voirie.

Ça vous plaisait d'être conseiller municipal ?

On est venu me chercher, j'ai accepté tout de suite. Mon père aussi a été à la mairie. J'ai été décoré pour mes 25 ans de mandat.

Quels changements avez-vous remarqué à Plourin lors de vos années à la mairie ?

On a fait Ti an Oll de ce temps-là, et la mairie lors de mon dernier mandat. Avec sa fameuse salle ronde. Avant, elle se trouvait à la Poste. Il y avait une salle unique, deux secrétaires. Mais elle était trop petite surtout lors des ma-



riages, on attendait dehors. Ceux qui étaient contre la construction de la nouvelle mairie l'appelaient : la cathédrale Saint-Pierre. Mais elle n'est pas trop grande, aujourd'hui, la cathédrale... L'Ehpad Ker an dero (l'établissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes) a également été réalisé, près de Ti an Oll. Je pense aussi à la petite surface... On avait l'habitude de dire que Plourin était la commune qui comptait le plus de ronds-points. Ça a été critiqué, mais en principe ils servent à éviter les accidents.

Avez-vous des anecdotes, des souvenirs à nous raconter ?

À l'origine, la commune de Plourin-lès-Morlaix était divisée en deux. D'un côté, il y avait Le Menhir dont Jeanne Martin, la secrétaire générale de la mairie, était la sœur de la gérante de ce café/restaurant. De l'autre Le Cheval blanc, plutôt étiqueté à la droite. D'ailleurs, après la messe, les pratiquants allaient y prendre leur café. Chez Martin, au Menhir, venaient plutôt des gens de la ville ou du bourg. Nous, les pauvres cultiva-

teurs, les ploucs de la campagne, nous allions au Cheval blanc. Je me souviens qu'au Menhir, il y avait un orchestre. Moi, je n'ai jamais fait de réelles différences.

Vous vouliez aussi nous parler des fêtes à la campagne...

Contrairement aux enfants de la ville, on avait trois fêtes : le 14 juillet comme tout le monde, le « Mecanik » soit La Batteuse en août et à la fin de l'année le souper du cochon entre voisins, « Koan ar pemoc'h » en breton.

Tout le monde y allait. Chaque quartier du village avait sa fête.

« À l'origine, la commune de Plourin-lès-Morlaix était divisée en deux ».

PORTRAIT DE PLOURINOIS



André Féat (le plus à gauche sur la photo), lors d'un conseil municipal.

Voilà le menu : d'abord un apéro, une soupe au vermicelle, du pâté noir et pâté de tête, un pot-au-feu à la sauce tomate, de la timbale avec des saucisses, du rôti de porc avec des patates, du pain de Savoie, du café avec des gâteaux et un digestif. Ensuite, place aux jeux comme le Brelan et le 421. Le souper du cochon se terminait entre 2 et 3 heures du matin. Il avait lieu tous les ans.

Au moment de La Batteuse en août, tout devait être propre à la ferme, aussi bien dans la cour que dans la maison. Il fallait que tout brille. Et la patronne portait sa plus belle blouse. La machine déposait le blé dans la cour, et nous devions en faire des tas. La commune était divisée en une douzaine de sociétés de battage. Ici, c'est la société du Quelern : la machine passait par Languz, Beguelgoat, Coat miniou, Quatre Vents, Kerbaol, Park Nevez, le Quelern, Boan an Kol (qui n'existe plus), Goarem Pouldu, Le Pinchon et Louzourougan.

André Féat a aussi voulu raconter quelques légendes populaires autour des noms de lieux-dits, en voici deux :

Il y avait un lieu qui s'appelait Toulabarajou, sur une ancienne voie romaine entre Morlaix et Carhaix, au niveau du Pinchon. S'y trouvait un relais pour chevaux car la côte était dure à monter. Il fallait claquer du fouet au-dessus des oreilles des chevaux pour qu'ils la montent. D'où son nom en breton : Toul ar bahajou.

On peut aussi parler du lieu-dit Toul ar bleiz ou Kermarec : le trou du loup. Des pièges à loup y avaient été creusés. On mettait des fougères sur le dessus et le loup passait à travers. Il ne pouvait plus remonter.

« On est venu me chercher, j'ai accepté tout de suite. Mon père aussi a été à la mairie. J'ai été décoré pour mes 25 ans de mandat ».



 **Plourin**
les-Morlaix



CONCERT

CLAIRE AUDREY DESNOS

JUILLET

12

2024

à 19h

CHAPELLE SAINTE PHILOMÈNE

Réservations

 **02 98 72 54 53**

mediatheque.accueil@plourin-morlaix.bzh